

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 24 novembre 2022

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 22/09/2022

D/2022-038

Aujourd'hui, jeudi 24 novembre 2022, à 10 heures, s'est réuni au SIVU BORDEAUX-MERIGNAC, 40 avenue de la Gare à Bordeaux et en visio-conférence le comité syndical sous la présidence de :

Madame Delphine JAMET

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames JAMET, DEMANGE et KUHN et Monsieur BELPERRON

A titre de suppléants :

Madame DELNESTE

A titre de titulaire en distanciel :

Madame SCHMITT

A titre de suppléant en distanciel :

Madame JUSTOME et Monsieur FEYTOUT

Madame DELUC, excusée, avait donné pouvoir à Madame DELNESTE.

Etaient excusés :

Mesdames AMOUROUX, BOUVIER, DELUC, EL KHADIR, FAHMY et LE BOULANGER
et Messieurs ARFEUILLE et GIRARD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D/2022-038

CHOIX DES SOCIETES CHARGES DE LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE PAIN BIO

DECISION - AUTORISATION

Le rapport suivant est présenté au Comité Syndical:

Dans le cadre de l'activité du SIVU, une procédure d'appel d'offre a été lancée pour la fourniture et la livraison de pain bio

La commission d'appel d'offre, réunie le 24 novembre 2022, a proposé de retenir les sociétés suivantes :

- Lot n° 22.P01 : BACALAN
Société : CONTRAIRE
- Lot n° 22.P02 : ST AUGUSTIN – ORNANO - SAINT GENES
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P03 : BASTIDE
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P04 : VICTOIRE - NANSOUTY - SAINT JEAN - BELCIER
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P05 : CHARTRONS - GRAND PARC - AUBIERS - LAC
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P06 : CAUDERAN
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P07 : VIEUX BORDEAUX - ST MICHEL - ST SEURIN - MERIADECK
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P08 : MERIGNAC CENTRE - LES PINS - CHEMIN LONG - LES EYQUEMS - BEUTRE – BEAUDESERT
Société : MADALOZZO

www.sivu-bordeauxmerignac.fr

40 avenue de la gare CS12055 – 33073 BORDEAUX CEDEX
Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com
SIRET 253 306 187 00035

- Lot n° 22.P09 : MERIGNAC ARLAC - LE BURCK- LA GLACIERE - MONDESIR - BOURRANVILLE - CAPEYRON
Société : CONTRAIRE
- Lot n° 22.P10 : PORTAGE A DOMICILE - SIVU - RESTAURANT DU PERSONNEL DE MERIGNAC
Société : PAIN ET PARTAGE

LE COMITE SYNDICAL

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 24 novembre 2022,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Approuve le choix des sociétés, tel que décrit ci-dessous :

- ° 22.P01 : BACALAN
Société : CONTRAIRE
- Lot n° 22.P02 : ST AUGUSTIN – ORNANO - SAINT GENES
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P03 : BASTIDE
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P04 : VICTOIRE - NANSOUTY - SAINT JEAN - BELCIER
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P05 : CHARTRONS - GRAND PARC - AUBIERS - LAC
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P06 : CAUDERAN
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P07 : VIEUX BORDEAUX - ST MICHEL - ST SEURIN - MERIADECK
Société : TOUFLET
- Lot n° 22.P08 : MERIGNAC CENTRE - LES PINS - CHEMIN LONG - LES EYQUEMS - BEUTRE – BEAUDESERT
Société : MADALOZZO
- Lot n° 22.P09 : MERIGNAC ARLAC - LE BURCK- LA GLACIERE - MONDESIR - BOURRANVILLE - CAPEYRON
Société : CONTRAIRE
- Lot n° 22.P10 : PORTAGE A DOMICILE - SIVU - RESTAURANT DU PERSONNEL DE MERIGNAC
Société : PAIN ET PARTAGE

Article 2 :

Autorise sa Présidente à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.

Adopté :

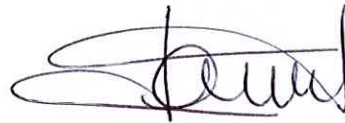
Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le 24/11/22

La Présidente



Delphine JAMET